

L'Association Hospitalière Sainte-Marie, 5 700 collaborateurs répartis sur 8 départements, est leader dans la prise en charge psychiatrique et médico-sociale en France. L'Association gère des établissements privés de statut ESPIC dans les Alpes-Maritimes, Ardèche-Drôme, Aveyron, Haute-Loire, Puy de Dôme-Allier et Rhône.

Le territoire Aveyron recrute son Aide-Soignant Nuit (H/F) – Court séjour de gérontopsychiatrie – Filière Gérontopsychiatrie

CENTRE HOSPITALIER SAINTE MARIE RODEZ

Lieu-dit Cayssiols - CS 23207 Olemps - 12032 Rodez Cedex 9 - www.chsmrodez.ahsm.fr

Description du poste : Sous la responsabilité des Cadres de Santé d'Unité de nuit, vous serez affecté au service CSGP.

Missions principales

En conformité avec le Code de la Santé Publique et en référence aux recommandations de la Haute Autorité de Santé et la démarche qualité et gestion des risques entreprise dans l'Etablissement, l'aide-soignant dispense, en collaboration avec l'infirmier, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne.

Participation à la continuité de la prise en charge des patients.

Repérage des situations à risque et/ou d'urgence et information de l'infirmier.

Appliquer les protocoles et procédures d'organisation logistique et de soins directs et indirects.

Les activités spécifiques

Surveillance permanente des patients et assurer leur sécurité ;

Observation et recueil de données relatives à l'état de santé de la personne hospitalisée, constantes, poids, taille... ;

Réalisation de l'évaluation et traçabilité de la douleur ;

Aide et accompagnement lors des activités quotidiennes (coucher, lever, aide à la toilette, élimination...);

Dans un contexte d'identito-vigilance, contrôle de la présence des patients dans l'unité aux changements de poste (en collaboration avec les équipes de jour) ;

Mise en place d'un cadre sécurisant et propice au repos ;

Participation à la gestion de l'agitation de certains patients et au renfort auprès des unités de soins ;

Possibilité d'accompagnement et de prise en charge des patients hospitalisés quel que soit leur mode de soins ;

Surveillance de patients en Soins sous contrainte hospitalisés sur le C.H. J Puel ;

Soins relationnels d'écoute, soutien psychologique ;

Transmissions des informations à l'infirmier/ère et/ou au cadre de nuit, ainsi qu'à l'équipe de jour (relèves, supports écrits) ;

Aide aux personnes ayant un déficit d'autonomie physique et/ou psychologique ;

Soins d'hygiène, et de confort à la personne soignée ;

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et réfection des lits ;

Participation aux tâches organisationnelles de l'unité notamment l'hygiène des salles de soins et des

armoires à pharmacie ;

Participation à l'élaboration du projet de l'unité et aux réunions de fonctionnement. Engagement dans un processus de formation en adéquation avec son projet professionnel ;

Consultation régulière des informations sur intranet : base documentaire, actualités ;

Renseignement des supports informatiques en lien avec la logistique ;

Participation à la déclaration des évènements indésirables : logiciel Bluekango

Profil

Diplôme d'Aide-Soignant

Expérience en service de psychiatrie

Compétences et ressources :

Aptitude à travailler en équipe ;

Adaptabilité constante de sa pratique par rapport au patient et à l'équipe ;

Sens des responsabilités et prise d'initiative ;

Autonomie.

Type d'emploi : Temps de travail : temps plein, 25 jours de congés payés et 14 jours fériés (au prorata du temps de travail)

35 h/semaine ou 70 h quatorzaine (roulement 3 nuits 3 repos)

Statut : Non cadre

Salaire : Rémunération : 1 968.47 € brut mensuel selon Convention collective nationale 31/10/1951 (indemnités nuit incluses) + indemnité Ségur de 238 € + indemnité Ségur 2 de 19€ + reprise de votre ancienneté à 100% + prime annuelle

Avantages

- Compte Epargne Temps
- Mutuelle (gratuité pour les enfants)
- Prévoyance
- Epargne retraite
- Restauration d'entreprise
- Comité Social et Economique (bons cadeaux, chèques vacances, participation financière pour les activités sportives de toute la famille, ...)